Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Visite de reprise arrêt de maladie professionnelle

Par Youyou

Bonjour,

Je suis en arrêt de travail pour maladie professionnelle depuis août 2019 mon arrêt se termine dans une semaine j'ai prévenu mes 4 employeurs par Lrar qu'il fallait qu'ils me convoquent à la médecine du travail dans les 8 jours suivants ma reprise et à ce jour aucun employeur ne m'a envoyé de convocation. J'aimerais savoir s'il vous plaît que dois-je faire si mes employeurs ne me convoquent pas à la médecine du travail au bout des 8 jours légaux ?

Cordialement